



Département  
de la Vendée

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 13/10/2025  
Reçu en préfecture le 13/10/2025  
Publié le  
ID : 085-218501096-20251006-2025OCTDEL37-DE

Date de la convocation : 30 septembre 2025  
Séance du Conseil Municipal : 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD (sauf à la délibération n°13)- Patrice BOUANCHEAU (sauf aux délibérations 22 à 25) - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET (sauf à la délibération n°2) - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Steven BARTHELEMY - Fabrice ABRAHAM - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Marie-Bernadette RIVIERE - Tanguy SACHOT

Excusés : Fanny GIRARD donne pouvoir à Karine LOIZEAU  
Marie-Annick MENANTEAU donne pouvoir à Odile PINEAU  
Laurence MARTINEAU donne pouvoir à Angélique RICHARD  
Etienne BLANCHARD donne pouvoir à Tanguy SACHOT

Nombre de conseillers en exercice : 33  
32 aux délibérations 2 et 13  
Nombre de conseillers présents : 29  
28 aux délibérations 2, 13 et 22 à 25  
Nombre de conseillers votants : 33  
32 aux délibérations 2 et 22 à 25  
31 à la délibération 13

Secrétaire de séance : Tanguy SACHOT

### **37. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX CLUBS SPORTIFS**

Lors de sa séance du 17 septembre 2025, la commission « Famille et cadre de vie » a examiné les demandes de subventions exceptionnelles. Elle propose d'allouer les sommes suivantes :

|                               |                                                                  |       |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------|
| LES HERBIERS ULTIMATE CLUB    | Coupe open outdoor régionale Pays de Loire                       | 200 € |
| LES HERBIERS ULTIMATE CLUB    | Championnat du monde à Portimao au Portugal – Joueur haut niveau | 150 € |
| LES HERBIERS VENDEE TRIATHLON | Organisation duathlon                                            | 250 € |
| TOTAL                         |                                                                  | 600 € |

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget principal 2025,

Vu les demandes de subvention émises par les associations sportives dans le cadre de leurs activités et manifestations,

Vu l'avis favorable de la commission Famille et Cadre de Vie du 17 septembre 2025,

Vu le rapport de Lilian BOSSARD,

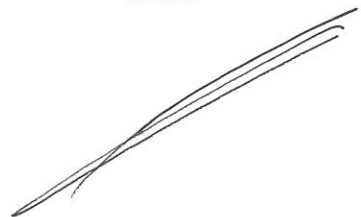
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve les subventions sus-désignées,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à procéder aux mandatements correspondants,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés au compte 3273-65748 SUBEX du budget primitif 2025, au titre de l'enveloppe des subventions réservée aux sports.
- autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les conventions d'objectifs et de moyens ainsi que tout avenant éventuel avec les associations dès lors que le montant total des subventions dépasse la somme de 23 000 €.

Tanguy SACHOT  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 13 OCT. 2025

Publié électroniquement le : 13 OCT. 2025

Notifié le :